

Sommaire

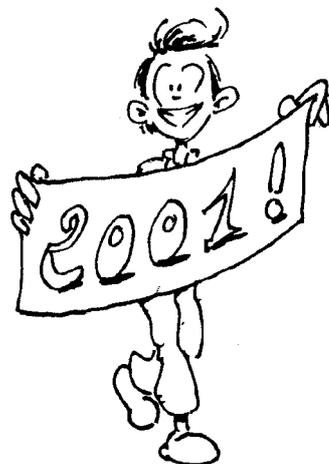
Introduction	Page 1
Etat civil	Page 2
Bilan collecte sélective	Page 4
Recensement de la population	Page 5
Qualité des eaux d'alimentation	Page 9
Société Civile Immobilière	Page 12
O.G.E.C.	Page 13
A.P.E.L.	Page 14
Projet des chasseurs	Page 15
Club « Loisirs-Amitiés »	Page 16
Amicale pétanque	Page 18
Ecole « Source du Pilat »	Page 19

Bulletin municipal de colombier

Introduction

Etant donné l'échéance proche des élections municipales, nous ne pouvons que vous donner des informations générales dans ce bulletin.

Les membres du conseil municipal vous souhaitent à toutes et à tous une très bonne année 2001, ainsi qu'une très bonne santé.



Horaires d'ouvertures de la Mairie

Mercredi 9 h à 12 h
Vendredi 14 h à 17 h
Samedi de 14 h à 16 h

Permanences du maire en mairie

Mercredi 9h à 12 h
Samedi de 14 h à 16 h

N° de téléphone :

Mairie : 04.77.51.54.23
Maire (domicile) : 04.77.51.53.84
Secrétaire (domicile) : 04.77.51.52.16



Etat civil

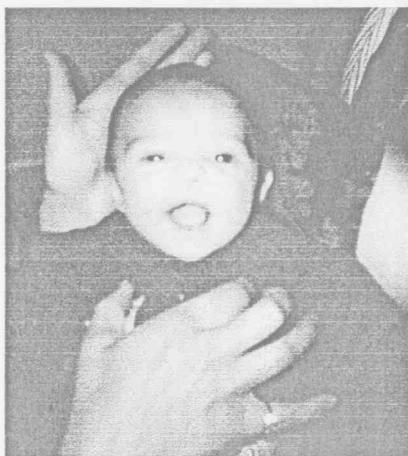
Naissances



Sylvain, Joseph, Raymond Vallot,
né le 13 janvier à St-Etienne



Amélie, Isabelle, Régine Gache,
née le 31 mars à Annonay



Lise Dionisio,
née le 21 Juillet à Annonay



Julien, Christian, François Martel,
né le 11 juin à Annonay



Charles, Paul, Roger Ménétrieux,
né le 25 Octobre à St-Priest -en-Jarez



Céline Bacher,
née le 30 décembre 2000

Mariages :

Néant



Décès

Bathias épouse Caillet Marthe décédée le 25 mai à Colombier

1^{er} Bilan de la collecte sélective

Les responsables du SIVU Ternay-Deume tiennent à féliciter les habitants qui s'impliquent remarquablement bien dans la collecte sélective. Les premiers résultats sont très encourageants et les erreurs de tri sont quasi inexistantes.

Au 1^{er} décembre 2000, il a déjà été collecté :

- 35 tonnes d'emballages soit 2 kg par habitant ;
- 115 tonnes de journaux/ magazines soit 7,6 kg par habitant ;
- 375 tonnes de verre soit 24,8 kg par habitant.

BRAVO A TOUS

L'engouement a dépassé nos prévisions les plus optimistes, et l'intérêt de chacun nous permet de penser que nous nous installons dans un système pérenne. Nous sommes conscients des difficultés techniques rencontrées sur les points recyclage, et nous nous efforçons de les régler une à une. Actuellement nous travaillons à réduire les délais de collecte afin de faire cesser tout débordement de conteneur, et garder ainsi des lieux propres et accueillants.

En cas de doute, n'hésitez pas à consulter les étiquettes placées sur les conteneurs et sur votre guide du tri (des exemplaires sont encore disponibles dans vos mairies). Et voici quelques petites astuces pour bien trier :

- Pour gagner de la place, vous pouvez écraser les bouteilles plastiques.
- N'oubliez pas de mettre les bombes aérosols, les barquettes aluminium, les cannettes de boisson dans le conteneur emballage (jaune)
- Les cartonnettes (paquet de gâteaux, de céréales, pack de bière...) vont aussi dans le conteneur emballages (jaune)
- Les grands cartons (emballage de télévision, réfrigérateurs, aspirateur, barbecue...) ne pouvant pas rentrer dans les conteneurs doivent être amenés à la déchetterie située à St Marcel-lès-Annonay.
- Il ne faut pas mettre de sacs plastique (sacs poubelle, sacs de magasin...) dans les conteneurs.



Depuis le mois de novembre, les consignes de tri sont simplifiées : il est maintenant possible de mettre les petits flacons de la salle de bain (shampooing, gel douche,...) dans le conteneur "emballages" (jaune).

Vous remerciant de votre coopération active,
Toute l'équipe du SIVU Ternay-Deume vous souhaite une heureuse année 2001



RECENSEMENT DE LA POPULATION.

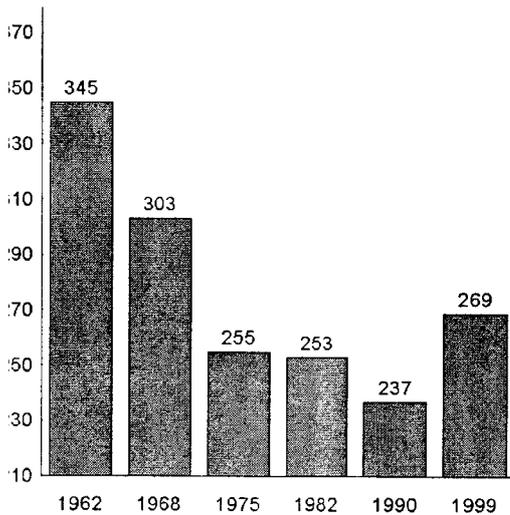
MARS 1999

COLOMBIER

Au 8 mars 1999, Colombier compte 269 habitants (129 hommes et 140 femmes), soit une densité de 15 habitants au km². La population est en forte hausse par rapport au recensement précédent. En neuf ans, depuis 1990, la commune a gagné 32 habitants. En vingt-quatre ans, depuis 1975, la commune a gagné 14 habitants.

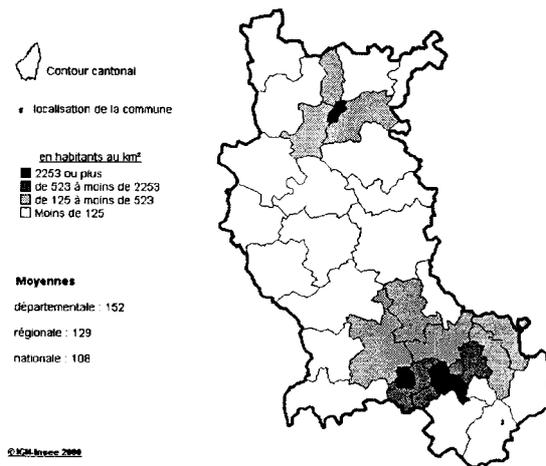


La population depuis 1962



Source : Insee, recensements de la population

La densité de population dans le département



Source : Insee, recensement de la population 1999

42 - LOIRE



L'évolution de la population de 1975 à 1999

Au cours des années quatre-vingt-dix, les mouvements naturels de population se sont compensés. En effet, entre les deux derniers recensements, on a enregistré 23 naissances et le même nombre de décès dans la commune ; le solde naturel est donc nul. Par ailleurs, l'excédent des entrées sur les sorties de population est de 32 personnes.

	1975-1982	1982-1990	1990-1999
Naissances	16	20	23
Décès	26	26	23
Solde naturel	-10	-6	0
Solde apparent	8	-10	32
Population	-2	-16	32

Source : Insee, recensements de la population

Solde naturel : différence entre le nombre de naissances et le nombre de décès au cours de la période.

Solde apparent des entrées-sorties : différence entre la variation de la population entre les deux recensements de 1990 et 1999 et le solde naturel. Il représente à la fois le solde des flux de population ayant affecté la zone (entrées moins sorties) et la différence de qualité entre les deux recensements.

	Population en 1990	Population en 1999	Variation 1990-1999 (%)
Commune	237	269	13,5
Arrondissement	438 922	415 576	-5,3
Département	746 288	728 524	-2,4

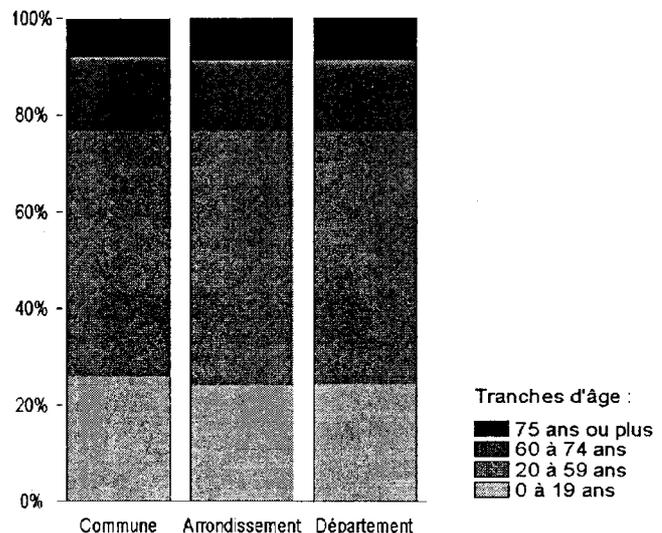
Source : Insee, recensements de la population

La commune dans son environnement

Colombier appartient à l'arrondissement de la préfecture du département : Saint-Etienne. L'arrondissement regroupe 415 576 habitants, soit une densité de 399 habitants au km². La population de la commune en représente donc moins de 1%. Celle de l'arrondissement est en baisse par rapport au recensement précédent. En neuf ans, depuis 1990, l'arrondissement a perdu 23 346 habitants. Dans l'ensemble du département, la population est passée de 746 288 habitants en 1990 à 728 524 habitants en 1999 ; soit une perte de 17 764 habitants.

Les jeunes et les seniors

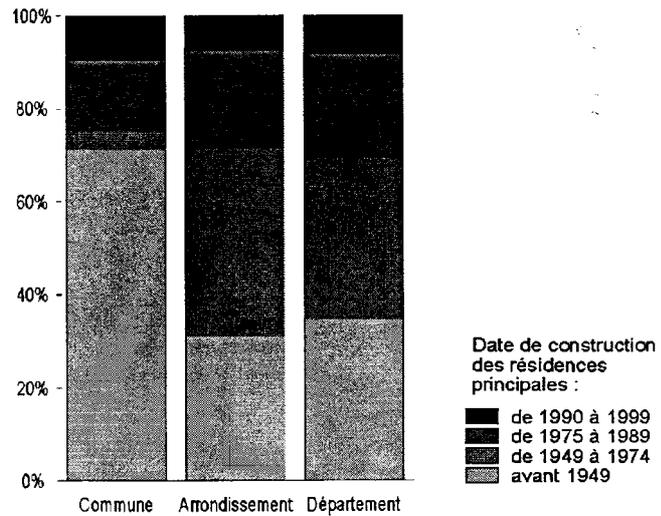
La répartition entre jeunes et moins jeunes est à peu près la même que dans l'ensemble du département. Les 21 habitants qui ont 75 ans ou plus représentent 7,8% de la population ; cette proportion est de 8,6% dans le département. Les 70 jeunes de moins de 20 ans représentent 26% de la population ; à comparer à 24,3% dans le département.



Source : Insee, recensement de la population 1999

Le neuf et l'ancien

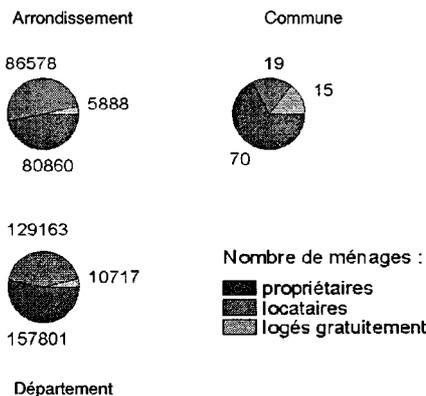
La commune comprend 149 logements : 104 résidences principales et 33 résidences secondaires ou occasionnelles (au moment du recensement, 12 logements sont déclarés vacants). Le parc de logements est très ancien : 33 seulement ont été construits après la dernière guerre, soit une proportion de 22,1%. Cette proportion de logements récents, construits depuis un demi-siècle, est de 66,3% dans l'arrondissement et de 61,7% dans le département.



Source : Insee, recensement de la population 1999

Les propriétaires et les locataires

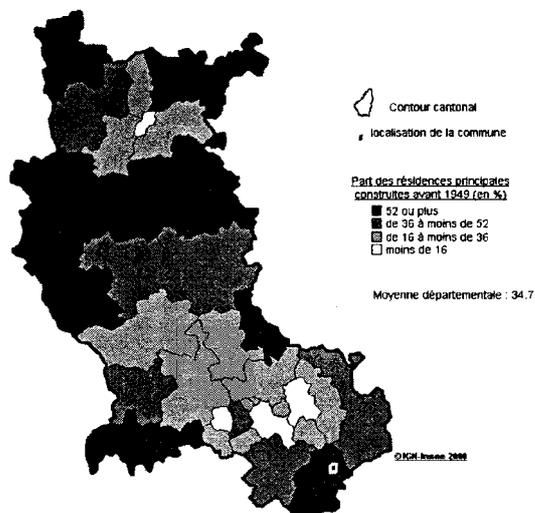
La quasi-totalité des résidences principales est constituée de maisons individuelles (90,4%). La grande majorité des habitants de la commune est propriétaire de son logement : 67,3% des ménages.



Source : Insee, recensement de la population 1999

Le confort des logements et leur ancienneté

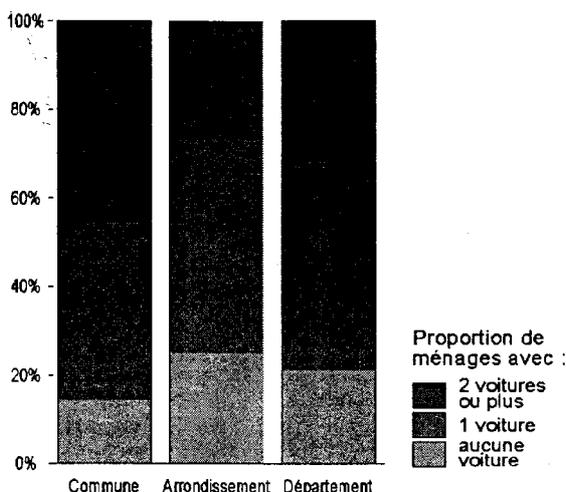
Les installations sanitaires et le moyen de chauffage sont des éléments objectifs d'appréciation de la qualité des logements. De nombreuses résidences principales manquent ainsi encore de confort : 19 n'ont ni baignoire ni douche et 39 n'ont pas le chauffage central ou électrique.



Source : Insee, recensement de la population 1999



L'automobile



Source : Insee, recensement de la population 1999

L'équipement en automobile des habitants de la commune est élevé : 15 ménages seulement n'en ont pas. La proportion de ménages ayant au moins une automobile est de 85,6% ; dans le département, cette proportion est de 78,7%.

La population active

Parmi les 269 habitants de la commune, 122 personnes sont actives : 68 hommes et 54 femmes. Au moment du recensement, 9 de ces actifs cherchent un emploi et 113 travaillent. Parmi ces personnes qui ont un emploi, 44 exercent une profession à leur compte ou aident leur conjoint ; les 69 autres sont salariées. Une minorité de ces actifs exerce dans la commune ; 65 personnes vont travailler en dehors.

	Commune	Arrondissement	Département
Population active	122	179 476	320 002
hommes	68	96 529	173 346
femmes	54	82 947	146 656
Population active ayant un emploi	113	152 978	278 187
salariés	69	136 826	242 650
non salariés	44	16 152	35 537
Chômeurs	9	25 954	40 820
Taux de chômage (%)	7,4	14,5	12,8

Source : Insee, recensement de la population 1999

Dans l'arrondissement, la population active est de 179 476 personnes. Parmi elles, 25 954 cherchent un emploi, ce qui représente un taux de chômage de 14,5%. Dans le département, le taux de chômage est de 12,8%.

La population active regroupe l'ensemble des personnes qui ont un emploi ou qui en cherchent un, et des jeunes gens qui font leur service national. Les apprentis et les stagiaires en entreprise sont comptés dans la population active ayant un emploi. On distingue les salariés et les personnes non salariées ; ces dernières travaillent à leur compte ou aident un membre de leur famille dans sa profession. Le taux de chômage est la proportion dans la population active de personnes qui ont déclaré chercher un emploi.

Où vont travailler les habitants de la commune ?

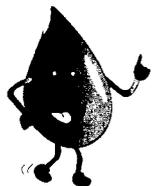
	dans la commune de résidence	dans une autre commune du même département	hors du département
Nombre d'actifs travaillant	48	41	24
Pourcentage d'actifs travaillant	42,5	36,3	21,2

Source : Insee, recensement de la population 1999

La population utilisée dans cette présentation est la « population sans doubles comptes ». Elle peut différer de la population totale qui vous a été annoncée en 1999. En effet, dans la population totale, certaines personnes sont comptées deux fois. Par exemple, les étudiants qui ont un petit logement proche de leur université sont comptabilisés dans la commune où ils habitent mais aussi dans celle de leurs parents. Dans la population sans doubles comptes, ils ne sont comptabilisés que dans la commune où ils habitent. La population totale sert de référence pour les textes législatifs et réglementaires (indemnités des élus, dotation globale de fonctionnement, etc.). En revanche, la population sans doubles comptes est utilisée pour la présentation des statistiques.

Pour COLOMBIER, les chiffres sont les suivants :
 Population sans doubles comptes 269
 Population totale 273

Qualité des eaux d'alimentation Année 1999



COLOMBIER

Chaque année, l'eau que vous buvez fait l'objet de contrôles sanitaires effectués par la D.D.A.S.S. En 1999, 3 prélèvements ont donné lieu à 24 mesures sur de nombreux paramètres. Les résultats de ces analyses ont été comparés aux normes de qualité.

De la Source...

Vous êtes alimentés en eau à partir des sources de Vernolon et de la Rochette situées sur votre commune. La gestion de la production et de la distribution de l'eau est assurée par la commune.

...à la Consommation



Bactériologie

100 % des résultats d'analyses sont conformes aux valeurs réglementaires.



Nitrates

100% des résultats d'analyses sont conformes à la valeur réglementaire de 50 mg/l.

Teneur maximale : 2 mg/l



Pesticides

Absence d'analyses. La recherche de pesticides dans les eaux est réalisée dès lors que le débit prélevé est supérieur à 100m³/jour ou que l'environnement le justifie.



Dureté

Avec une teneur moyenne de 1° F, l'eau est très douce, agressive.

PH

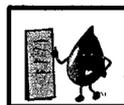
1 valeur non conforme à la norme de 6,5 parmi 3 analyses.
Valeur minimale : 6,4



Fluor

Les résultats sont conformes à la valeur réglementaire de 1,5 mg/l.

La teneur moyenne de 0,1 mg/l indique une eau peu fluorée.



Autres paramètres

Tous les résultats des analyses pour les autres paramètres sont conformes aux valeurs limites réglementaires.

Pour votre santé

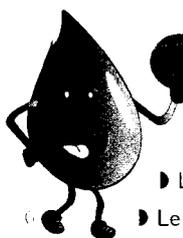
L'eau distribuée au cours de l'année 1999, présente une bonne qualité bactériologique; elle est conforme aux valeurs réglementaires fixées pour les paramètres physico-chimiques analysés, à l'exception du pH. Le caractère agressif de l'eau distribuée peut provoquer la corrosion des canalisations et la dissolution de métaux tel que le plomb, nocif pour la santé.



MINISTRE DE L'EMPLOI
ET DE LA SOLIDARITE

D.D.A.S.S de la Loire
Service Santé-Environnement
4, rue des Trois Meules- BP 219
42013 ST-ETIENNE Cedex 2





L'eau en liberté surveillée

- ▶ Le contrôle sanitaire des eaux d'alimentation est confié au service santé-environnement de la Direction Départementale des Affaires Sanitaires et Sociales.
- ▶ Les analyses sont réalisées par un laboratoire agréé par le Ministère chargé de la santé.
- ▶ Le nombre d'analyses effectué dépend du nombre d'habitants desservis.
- ▶ Les prélèvements sont réalisés à la ressource, à la production (en sortie de station de traitement) et sur le réseau de distribution.

Les résultats d'analyses du contrôle sanitaire sont régulièrement adressés et affichés à la mairie de votre commune. Vous avez également la possibilité d'y consulter le rapport annuel établi par la Direction Départementale des Affaires Sanitaires et Sociales.

Pour mieux comprendre



- ▶ La **Qualité Bactériologique** est évaluée par la recherche de bactéries dont la présence laisse suspecter une contamination qui peut se produire à la ressource ou au cours du transport. Un dysfonctionnement momentané des installations de traitement d'eau, un manque d'entretien des installations ou une absence de traitement peuvent être à l'origine de mauvais résultats.
- ▶ Les apports excessifs ou mal maîtrisés d'engrais provoquent une présence excessive de **Nitrates** dans les ressources. Le respect de la valeur limite de 50 mg par litre est indispensable à la protection des nourrissons et des femmes enceintes alimentés avec l'eau du robinet.
- ▶ Certains **Pesticides** à l'état de traces dans l'eau sont suspectés d'effets sur la santé lorsqu'ils sont consommés pendant toute une vie. Par précaution, la très faible valeur réglementaire est encore inférieure au seuil de toxicité connu.
- ▶ Le **Fluor** est un oligo-élément présent naturellement dans l'eau. Des doses modérées sont bénéfiques pour la santé. Lorsque l'eau est peu fluorée, un complément peut être apporté par des sels, du dentifrice spécifique ou encore des comprimés pour une prévention optimale de la carie dentaire.
- ▶ L'eau, à la sortie de l'usine de production, ne contient pas de plomb. Toutefois, sa qualité peut être dégradée au cours de son transport par les branchements ou les canalisations en **Plomb** dans des immeubles anciens. Le remplacement de toute conduite en plomb est souhaitable à terme. Dans l'attente de leur changement, il est important de laisser couler quelques litres d'eau avant de la consommer. De plus, il est vivement conseillé aux enfants et aux femmes enceintes de ne pas boire l'eau du robinet.



Des gestes simples

- ▶ Après quelques jours d'absence, purgez vos conduites avant consommation, en laissant couler l'eau quelques instants avant de la boire.
- ▶ Consommez exclusivement l'eau du réseau d'eau froide. Si vous la conservez, ce doit être au froid, pas plus de 24h et dans un récipient fermé.
- ▶ Réservez les traitements complémentaires, tels adoucisseurs, "purificateurs" au seul réseau d'eaux chaudes sanitaires. Ils sont en effet sans intérêt sur le réseau d'eau froide utilisé pour la consommation et même parfois dangereux. Ils peuvent en effet accélérer la dissolution des métaux des conduites ou devenir des foyers de développement microbien lorsque leur entretien est mal assuré.

“

Cette fiche, destinée aux abonnés du service public de distribution d'eau peut être reproduite sans suppression ni ajout. Elle peut être affichée dans les immeubles collectifs.

”

République Française
Département : LOIRE

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL DE LA
COMMUNE DE COLOMBIER

REUUE

2000

Nombre de membres		
Afférents	En exercice	Qui ont pris part
au Conseil		à la délibération
Municipal		
11	11	11

Séance du 15 SEPTEMBRE 2000.

L'an deux mille
et le quinze septembre à vingt heures

Le Conseil Municipal de cette commune, régulièrement
convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi dans le
lieu habituel de ses séances, sous la présidence de
M. COMBE Auguste, Maire.

2000

Présents : MM. COMBE A.-MATHEVET R.-VALLOT
P.-ORIOU B.-VANEL D.-ORIOU R.-LACHAL A.-ORIOU G.-MARTEL S.-BEGUET
G.-CELLARD M.

M LACHAL André

a été nommé secrétaire

Date de la convocation
08/09/2000
Date d'affichage
08/09/2000

Objet de la délibération : Eau-Assainissement - Relèvement des redevances dues par les abonnés.
Annule et remplace la délibération du 19 mai 2000 du même objet.

Monsieur le Maire expose au Conseil Municipal qu'il y a lieu de faire un
réajustement des tarifs de distribution d'eau potable et d'assainissement.

Les frais entraînés par l'extension toujours croissante du réseau de distribution
d'eau potable nécessitent un relèvement du prix de l'eau.

Après en avoir discuté et délibéré, le Conseil Municipal adopte les tarifs suivants :

- Prime fixe annuelle : 330,00 Frs par abonné
- Prix au m3 : 3,50 Frs par m3 jusqu'à 200 m3
1,75 Frs par m3 au-delà de 200 m3
- Les nouveaux branchements au réseau d'eau potable seront facturés à l'utilisateur en fonction du coût
des travaux exécutés entre la canalisation publique et la limite de terrain située au droit de la dite
canalisation.
- d'autre part, les compteurs d'eau gelés seront remplacés par la Mairie, mais facturés à l'utilisateur.

Le Service Assainissement n'étant pas en équilibre, il y aurait lieu de réviser les
redevances. Monsieur le Maire propose à l'Assemblée les tarifs suivants :

- Prime fixe annuelle : 270,00 Frs par abonné
- Redevance proportionnelle au mètre cube d'eau consommée : 5,70 Frs par m3
- Les nouveaux branchements au réseau d'assainissement seront facturés à l'utilisateur en fonction du
coût des travaux exécutés.

Après en avoir discuté et délibéré, le Conseil Municipal adopte les tarifs de
redevance assainissement énumérés ci-dessus.

Ainsi fait et délibéré ce jour. A COLOMBIER, le 15 SEPTEMBRE 2000

Le Maire

22



SOCIETE CIVILE IMMOBILIERE DE COLOMBIER

L'essentiel de l'activité de l'année 2000 peut se classer en trois rubriques :

- 1) La vente, le 13 juillet, à la commune de COLOMBIER du pré situé en contre-bas de la cour de l'ancienne école publique.
- 2) La préparation de la construction d'un garage pour deux voitures.
- 3) La coupe et l'évacuation des arbres abattus par la tempête de décembre 1999

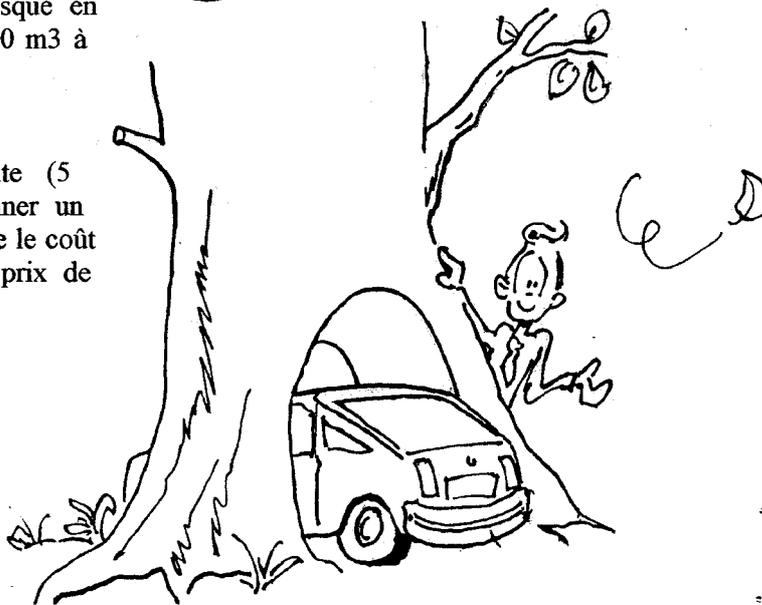
La vente du pré n'a pas été motivée par la nécessité d'améliorer les finances de la société. Mais sa position en bordure sur les deux cotés de terrains communaux, fait qu'il constitue avec eux un ensemble qui peut être aménagé pour diverses activités ou manifestations. Cette vente a été acceptée car le futur usage est collectif.

La construction du garage était devenue une nécessité, à la suite de la détérioration d'une voiture par des actes de malveillance. De plus, en hiver, il est préférable de prendre sa voiture à l'abri que lorsqu'elle est restée au dehors, au froid. Le permis de construire a été obtenu tout début décembre. Les travaux commencent en 2000 pour se terminer, si le temps le permet vers fin janvier, début février 2001.

Les dommages causés par la tempête de décembre 1999 ont commencé à être réparés, en ce sens qu'au crêt de la Garde (la seule parcelle endommagée), les bois abattus sont en cours d'évacuation. A ce jour 100 m³ ont été coupés et stockés en bordure de la piste forestière pour être enlevés par l'acheteur. Il s'agit presque en totalité de sapins. Il reste de l'ordre de 50 m³ à couper et à débarder.

Compte tenu de la date de ce texte (5 décembre), il n'est pas possible de donner un bilan financier de l'année. Mais sachez que le coût de construction du garage excédera le prix de vente du pré et le prix de vente des bois.

Le Président de la S.C.I.
A. LACHAL



O.G.E.C.

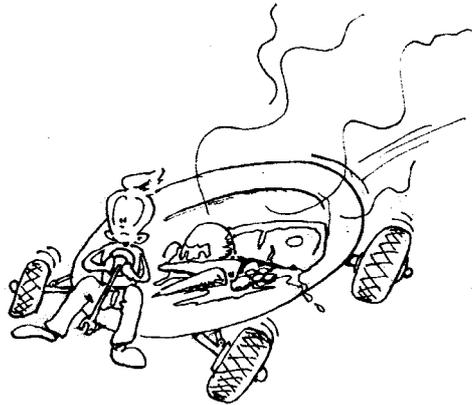
L'année 2000 qui marque la fin du millénaire a aussi été riche en événements pour notre école, tant au niveau du fonctionnement que de la répartition des rôles associatifs. L'O.G.E.C. a ainsi vu son action recentrée sur la gestion matérielle et le fonctionnement de l'établissement.

Cette rentrée scolaire s'est accompagnée d'une nouvelle organisation de la restauration. En raison de difficultés économiques, il n'était plus possible de maintenir la cantine sous sa forme existante. L'O.G.E.C. a été contraint de supprimer le poste de la cuisinière, ce qui a été bien regrettable. Depuis le 6 novembre 2000, les repas sont confectionnés par le collège du Pilat de Bourg-Argental, et servis dans les locaux de la cantine par un agent de service embauché à cet effet. Il est à préciser que les repas sont acheminés de Bourg à St-Julien M.M., gracieusement par la ville de St-Julien. Les nombreuses démarches qu'il a fallu effectuer avaient retardé la mise en place de ce service, aussi en septembre et octobre les enfants ont pris leur repas au restaurant MARSOT que nous remercions pour leur disponibilité et leur accueil.

La législation étant de plus en plus stricte, des dossiers sont à traiter régulièrement. Fin 1999, une expertise obligatoire avait fait apparaître la présence d'amiante dans le calorifuge du vide sanitaire situé sous la classe. Ce problème a été solutionné par l'O.G.E.C., le calorifuge a été retiré et déposé auprès d'une société agréée. Toutes ces difficultés ont néanmoins renforcé l'esprit d'équipe, mais pour la continuité du travail engagé, il est indispensable que tout le monde se mobilise. L'O.G.E.C. profite de ce bulletin pour remercier encore une fois toutes les personnes qui s'investissent, mais aussi, le personnel enseignant, le Maire et les conseillers municipaux, ainsi que les autres associations à l'occasion de la fête d'été.

Composition de l'O.G.E.C.

Président : Jean-Paul VALLOT
Vice-président : Régis GACHE
Trésorier : Maurice DEGRAIX
Trésorière adjointe : Mireille JAMET
Secrétaire : Christine BLACHON
Secrétaire adjointe : Elisabeth MEJEAN
Administrateurs : Serge MARTEL, Gilbert MATHEVET



Le Conseil d'Administration de l'O.G.E.C. vous souhaite de très heureuses fêtes de fin d'année et présente tous ses vœux pour l'année 2001.

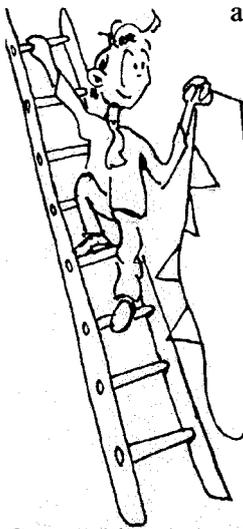
Le Conseil d'Administration.

A.P.E.L.

L'A.P.E.L. a désormais la charge de l'organisation de toutes les manifestations afférentes à l'école "SOURCE DU PILAT" qui auront lieu dès le début de ce nouveau millénaire.

Nous remercions les parents d'élèves pour leur aide au bon fonctionnement des fêtes : concours de belote, soupe aux choux dont les bénéfiques apportent un soutien financier vital permettant de limiter les cotisations de chaque famille.

Soyez toujours aussi nombreux à participer au bon déroulement de ces activités qui animent notre village et permettent de réunir nos habitants afin de passer des moments inoubliables.



Nous vous rappelons que la fête d'été se déroulera le premier week-end d'août. Nous comptons sur la participation de tous les Croquants et Croquantes.

Nous remercions également toutes les personnes qui donnent de leur temps pour les animations proposées au sein de l'école.

Composition de l'A.P.E.L.

Présidente : LOPEZ Annick

Vice-Président : GACHE André

Trésorière : ORIOL Rolande

Trésorière adjointe : MARTEL Myriam

Secrétaire : DIONISIO Pascale

Secrétaire adjointe : JUNIQUE Fabienne

Administratrice : POINAS Sylvie

Calendrier des fêtes

11 février 2001 : concours de belote

7 avril 2001 : choucroute

5 août 2001 : kermesse

6 octobre 2001 : soupe aux choux

La Présidente et toute son équipe vous souhaite un bon départ dans cette grande aventure que sera le 3e MILLENAIRE avec le concours de notre école dans le but de perpétuer la vie de notre sympathique village.



PROJET DES CHASSEURS

Les quelques planches qui nous servent de buvette pour notre tir aux pigeons étant de plus en plus délabrées, nous avons décidé de donner à cet abri un petit air de neuf . Après concertation entre tous les chasseurs, lors de l'Assemblée Générale, et avec l'accord du propriétaire Monsieur Georges BERNE, il a été décidé de déposer une demande de permis de construire pour monter un abri qui servira à la fois de buvette et de lieu de rendez-vous pour les chasseurs.

Nous allons mettre à profit la trêve hivernale pour régler tous les problèmes administratifs et concrétiser la réalisation de ce projet afin qu'il soit opérationnel pour la saison 2001.

G.I.C.

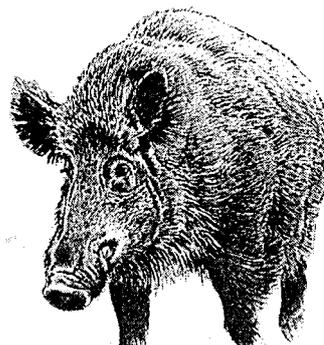
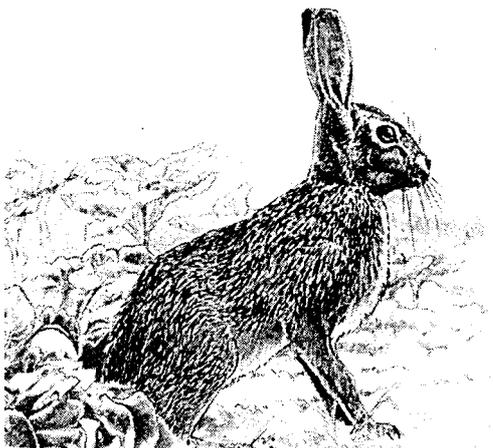
Le G.I.C., Groupement d'Intérêt Cynégétique, rassemble toutes les sociétés de chasse du canton. Il a décidé de faire bénéficier les écoles des 5 communes qui en possèdent d'une visite d'une journée à la réserve naturelle de BITERNE. Pour la première année, c'est l'école Sainte Anne de Bourg-Argental qui a été choisie. Cette journée a été très enrichissante pour cette cinquantaine d'élèves. Notre école verra son tour arriver très prochainement. Le coût de cette journée a été pris en charge par le G.I.C..

BITERNE est une réserve naturelle, aménagée par la fédération départementale des chasseurs de la Loire, située sur la commune d'ARTHUN, on peut y observer une multitude d'oiseaux. Elle accueille les visiteurs à des périodes dont les dates peuvent être communiquées en appelant le 04.77.36.41.74..

TEMPETE

Suite à la tempête du 27, 28 décembre 1999, notre ministre de l'agriculture, Monsieur Jean GLAVANY, sous la pression des forestiers, a décidé d'augmenter de façon notable les attributions de bracelets CHEVREUIL. Cela s'est traduit, en ce qui nous concerne, par un quota de 30 animaux, quota qui a été réalisé sans difficultés.

Tous les chasseurs sont heureux de pouvoir souhaiter, au travers de ce bulletin, d'excellentes fêtes de fin d'année à tous les habitants de COLOMBIER, avec tous nos vœux de bonheur et de bonne santé pour l'année 2001.



CLUB "LOISIRS AMITIÉS"

Le Club "Loisirs Amitiés" est heureux de retrouver les pages du bulletin communal afin de faire part de ses nombreuses activités et de son dynamisme. Les rencontres bimensuelles qui ont lieu les lundis, soit à Graix, soit à Colombier, permettent à tous de passer une agréable après-midi, dans la joie et la convivialité : belote, coinche, scrabble, rami et autres jeux se succèdent au cours de la soirée qui se termine par un goûter offert par le Club. Lorsque le temps le permet, la marche et la pétanque sont aussi au programme. Tous les trimestres, sont fêtés les anniversaires, de même que les fêtes de Rois, de Mardi-Gras et de Noël.

Le 20 mars, à l'occasion du Carnaval, le Club a été heureux d'accueillir les enfants de l'école qui, pour l'occasion, avaient revêtu leurs déguisements. Après quelques chants et aussi avec la participation des adultes, ils ont dégusté avec plaisir les bugnes préparées par les mamies. Lors du Mardi-Gras 2001, cette rencontre sera renouvelée.

Le 5 mars, le concours de belote qui regroupait 50 doublettes s'est déroulé dans une ambiance excellente.

Le 16 mai, une trentaine d'adhérents du Club plus quelques voisins et amis de Saint-Julien Molin-Molette et Saint-Sauveur ont participé à la sortie organisée à Ars-sur-Formans. Après la visite du village et de la basilique du Saint Curé d'Ars, déjeuner à l'Hôtel Régina où fut servi un repas copieux. Après midi, direction Ambérieu en Bugey pour la visite du musée du cheminot qui permet de voir l'évolution du chemin de fer, depuis sa création à nos jours. Au retour, un arrêt à Perouges nous permit de visiter cette belle petite ville.

Le 5 juin, au lieu des activités habituelles, avait lieu une sortie de l'après-midi qui débutait par la visite du musée de la Radio et de la T.S.F. à Saint-Apollinard. Chacun a pu admirer la belle collection de postes radio, depuis le début du poste à galènes jusqu'aux modèles de nos jours, et apprécier les commentaires des responsables du musée. Ensuite, direction la maison du Parc à Pélussin : après la visite commentée des jardins et des vieux quartiers de Virieux, nous avons assisté à la projection d'un magnifique diaporama sur le Parc du Pilat et ses activités. La soirée se terminait au restaurant "Le Cottage" où Mr et Me Thomas nous ont servi un goûter très apprécié.

Le 9 juillet, à Graix, par une belle journée ensoleillée, le concours de pétanque regroupait 40 doublettes qui se sont livrées un combat amical tout au cours de l'après-midi.

Le 26 août, eu lieu la fête de l'amitié organisée par la fédération départementale des Aînés Ruraux de la Loire, à Grézolles; notre Club y participait avec 26 adhérents. Après le repas qui regroupait entre 400 et 500 participants des différents clubs d'Aînés Ruraux de la Loire, concours de pétanque, concours de belote et marche ont permis de passer une agréable journée. Cette rencontre festive avait aussi un but humanitaire puisqu'une collecte de denrées alimentaires non périssables avait été organisée. Ces denrées furent ensuite remises à la banque alimentaire de la Loire, au profit des plus démunis.

Le 9 octobre, tous les adhérents se retrouvaient à l'auberge de Saint-Sabin pour le repas annuel où nos amis Pierre et Bernadette nous avaient concocté un excellent menu ; la soirée s'est terminée par des chansons et la danse.

Michel Oriol, administrateur de la fédération des Aînés Ruraux de la Loire, a participé aux XXIIIème journées nationales à Chasseneuil-du-Poitou (Vienne) les 3,4,5 et 6 octobre 2000.

Notre Club "Loisirs Amitiés Colombier Graix" est adhérent à la fédération des Aînés Ruraux de la Loire.

Le mouvement des Aînés Ruraux compte 800 000 adhérents et plus de 10 000 clubs présents dans 90 départements. Les Aînés Ruraux forment le premier mouvement des retraités en France et en Europe. Le mouvement des Aînés Ruraux se définit par une éthique : Amitié, Utilité, Responsabilité, Solidarité et Tolérance.

Ces journées très intéressantes ont permis de rencontrer et discuter avec des Aînés de toute la France.

La fédération nationale des Aînés Ruraux, avec le soutien de ses adhérents, lutte et revendique pour :

- le maintien du système de retraite par répartition et son harmonisation, gage d'équilibre social,
- la révision prioritaire des petites retraites et le relèvement des pensions de reversions des plus faibles,
- un traitement correct de la dépendance.

Les Aînés Ruraux développent aussi bien des solidarités de proximité, nationales ou internationales (banque alimentaire - Haïti).

Pour qu'il y ait accomplissement personnel, il faut que les gens soient heureux dans leur environnement, et cela fait partie du rôle des Aînés d'animer le milieu rural, notamment en faisant vivre leurs clubs et en étant très attentifs à l'activité INTERGENERATIONNELLE.

Les responsables du Club lancent un appel à tous les retraités, jeunes ou moins jeunes, qui voudraient bien les rejoindre afin d'apporter des idées nouvelles, ils seront les bienvenus.

Calendrier : concours de belote 4 mars 2001
concours de pétanque 8 juillet 2001 à Graix.

Composition du conseil d'administration

Président : Degraix Maurice
Vice-Président : Lantier Henri
Secrétaire : Giraudet Marie-Jeanne
Secrétaire-adjoint : Lantier Odette
Trésorier : Marsot Germaine
Trésorier-adjoint : Oriol Michel
Membres : Auroy Lucie, Oriol Cécile, Jamet Marie.
44 adhérents pour l'année 2000.

Le Président et l'ensemble du bureau vous présentent leurs meilleurs vœux et une heureuse année 2001.

AMICALE PETANQUE

(créée en 1984)

Conseil d'administration :

Président : Georges Berne

Vice-Président : Michel Oriol

Secrétaire : Philippe Oriol

Secrétaire-adjoint : Michel Chavas

Trésorier : Michel Cellard

Trésorier-adjoint : Bernard Sagnimorte

Membres actifs : Joël Degraix, Pascal Desseux, Georges Oriol, Louis Oriol, Bernard Oriol, Umberto Facchinetti, Serge Martel, Germaine Marsot.

Changement au bureau :

Trois nouveaux élus : Serge Martel, Michel Chavas, Germaine Marsot et le départ d'Eric Guillemard, d'Emmanuel Chavas et de Jean-Paul Vallot.

Manifestations de l'année :

- réveillon 99/2000 : initialement prévu dans un gîte à Saint-Frézal dans le département de la Lozère sur trois jours, il a été annulé pour diverses raisons (tempête, etc...). Malgré tout, l'amicale a réveillonné à Colombier.

- concours de belote : le 23 avril avec 54 doublettes

- assemblée générale : dimanche 11 mai, le mauvais temps a causé l'annulation du concours de pétanque inter-sociétaire. Le challenge s'est déroulé le samedi 1er juillet, au final Michel Oriol l'emporte succédant à Michel Chavas.

- rencontre inter-société Saint-Julien/Colombier au cercle Jeanne d'Arc : victoire de Saint-Julien avec 712 points contre 681 pour Colombier.

concours de pétanque : mardi 15 août avec 40 doublettes jouées sur le terrain de la carrière Delmonico.

- matinée boudin : un nouveau succès, malgré les 100 mètres de boudin réalisés, bon nombre de personnes n'ont pu le déguster ou emporter leurs assiettes.

- date fixe à retenir : concours de belote le dimanche de Pâques
concours de pétanque le 15 août



L'amicale vous remercie d'être venu nombreux cette année lors de ses manifestations et vous souhaite une bonne et heureuse année 2001.

Ecole "Source du Pilat"

L'école compte actuellement 42 enfants, dont 25 en primaire et 17 en maternelle.

Pour cette année scolaire, c'est Eliane Bourrin et Brigitte Geourjon qui assurent les fonctions d'aide-éducatrices. Georgette Faure, pour sa part, sert les repas fournis désormais par le collège du Pilat de Bourg-Argental.

Les enfants, réunis en coopérative, ont procédé à leurs élections annuelles en mairie, en début d'année scolaire.

Le 27 octobre, le cross cantonal organisé par la mairie de Bourg-Argental a permis à six des CE/CM de s'illustrer.

La coopérative s'est également activée pour la préparation de la classe-découverte de novembre dernier qui s'est déroulée à Saint-Etienne. Vous trouverez plus loin quelques impressions ou réflexions livrées au retour par les enfants quant à ces moments d'échange et d'apprentissage...

La prochaine édition de « L'écolier » de janvier devrait permettre de communiquer l'ensemble des découvertes.

Les enfants ont été désireux de partager également quelques textes écrits à l'occasion de la Semaine de la Paix, campagne dont ils ont été d'abord informés par l'internet, grâce aux Inforoutes de l'Ardèche.

De janvier à juin 2001, devrait fonctionner dans les locaux de l'école, un centre de loisirs (mercredi matin) avec un atelier d'arts plastiques ; ceci sous la responsabilité de l'Espace-Déôme et dans le cadre des Contrats Petite Enfance, Temps libre et Contrat Educatif Local signés par la mairie de Colombier.

Les enfants de l'école remercient toutes les personnes qui prêtent intérêt à leurs travaux, répondent à leurs questions, à leurs invitations ou à leurs sollicitations tout au long de l'année scolaire. A chacun, à chacune, nous adressons nos meilleurs vœux de bonne année pour 2001.

Classe ville

à St Etienne

Qu'est-ce que la classe découverte vous a apporté ?

Les maternelles / CP :

Apprendre des choses

- Nous avons appris des choses sur la ville.
- On a appris à connaître St Etienne parce qu'on habite un village.
- On a vu que les peintures pouvaient être très grandes.
- Ma maman me manquait mais j'étais courageuse et contente.

Faire des expériences nouvelles

- On est « sorti un peu » de notre famille, même si ma maman me manquait.
- Ca nous rendait heureux de devenir grand.

Vivre avec ses copains d'école

- se doucher, dormir dans la même chambre par deux, manger et voyager ensemble, se consoler

Les primaires

• Ca m'apprend à vivre d'autres moments de la journée autres que la classe : le déjeuner, les jeux le soir, le souper, la cafétéria, le bus. On discute à tous moments, on pose des questions et on rigole bien. C'est l'aventure avec les copains d'école.

• Elle m'a permis de vivre avec mes camarades, sans parents et de voir comment était une mine et beaucoup d'autres choses.

• J'ai appris à vivre sans ma famille, avec d'autres gens, à me débrouiller toute seule. J'ai vu ce que c'était la vie à la ville (le bruit, les gens). J'ai pris les transports en commun, moi qui vais à l'école à pied. Mais, j'ai vu aussi qu'il y avait plein de choses à faire en ville (différentes activités), j'ai appris plein de nouvelles choses.

• J'ai vécu l'amitié, la vie en société et j'ai vu d'autres choses.

• La classe découverte m'a permis d'être avec les autres et d'aller au cinéma et à plein d'autres endroits où je n'aurais pas eu l'occasion d'aller avec mes parents. Je me suis aussi bien amusé.

• Ca m'a permis de vivre avec mes copains et de mieux les connaître.

• J'ai appris à me servir du tramway

• A la mine, j'ai découvert comment les hommes travaillaient sous terre avec un casque et une lampe. Au planétarium, j'ai appris qu'avec les étoiles, on pouvait faire des dessins.

• J'ai aimé visiter la ville avec mes copains et le soir se réunir pour faire des jeux.

Semaine de la Paix

A l'occasion de la semaine de la paix, les enfants de primaire ont créé des poèmes, en voici quelques uns :

PAIX

Paix si fragile,
Fragile comme l'argile.
C'est le plus beau plaisir,
Gros comme un menhir.
C'est fluide comme un ruisseau,
C'est tellement beau.
La guerre c'est la misère,
La paix c'est la beauté



Antonin

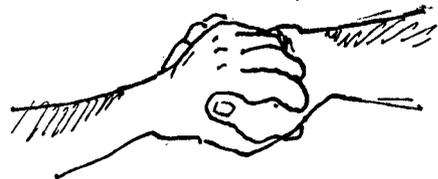


La PAIX

La Paix, c'est la plus belle amitié du monde
Faire la Paix, c'est super.
C'est mieux que de se bagarrer
Nous nous aimons
Vous vous aimez
Continuez
Aimons nous les uns, les autres
Même avec nos différences

PAIX SUR LA TERRE

La guerre s'est arrêtée.
Tous les hommes sont heureux
Les femmes et les enfants
sautent de joie
La paix a gagné
Trop de morts
Mais tout le monde est
heureux. Amandine



Anthony et Caroline